

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

## **A27 – de Lesquin à la frontière belge travaux de chaussée du 8 au 25 juin 2020**

Dans le cadre de son programme d'entretien du réseau, la Direction Interdépartementale des Routes Nord (DIRN) réalisera des travaux de chaussée sur l'A27 de la liaison A23/A27 à la frontière belge, soit sur 10 km, dans le sens Bruxelles → Lille. Le chantier se déroulera du lundi 8 juin – 09h30 au vendredi 26 juin 2020 – 23h00.<sup>1</sup>

**Les restrictions suivantes, détaillées par phase, impacteront le temps de parcours de l'usager des deux sens de circulation.**

Pour les deux premières phases, la circulation sera réduite à une voie par sens.

### **Phase 1 – du lundi 8 juin - 9h30 au vendredi 12 juin – 18h00**

Le chantier se situera sur une zone débutant 1 km après le divergent A23/A27 jusqu'à l'échangeur n°3 (Baisieux/Camphin) compris soit sur 7 km.

#### sens Lille → Bruxelles

- La circulation s'effectuera sur voie lente uniquement à partir de Sainghin-en-Mélantois jusqu'à l'échangeur n°3.

#### sens Bruxelles → Lille

- La circulation, réduite à une voie après la frontière Belgique/France sera basculée sur la voie rapide du sens Lille → Bruxelles sur une distance de 6 km environ.
- Fermeture de l'échangeur n°3 (Baisieux/Camphin) en entrée et déviation

*Les usagers rejoindront l'autoroute au niveau de Villeneuve d'Ascq. Ils emprunteront le réseau métropolitain, d'abord via les M93 et M941 en direction de Villeneuve d'Ascq puis via la M952 en suivant toutes directions/Lille par autoroute jusqu'à la bretelle d'entrée sur l'A22 (échangeur n°2).*

<sup>1</sup>En fonction des aléas météorologiques, le chantier pourra être prolongé jusqu'au vendredi 3 juillet.

## Phase 2 – du lundi 15 – 09h30 au vendredi 19 juin – 18h00

Le chantier se situera sur une zone de 5,5 km débutant juste après le divergent A23/A27.

### sens Lille → Bruxelles

- La circulation s'effectuera sur voie lente uniquement entre les communes de Lesquin et de Chérengh.

### sens Bruxelles → Lille

- La circulation, réduite à une voie au niveau de la commune de Chérengh, sera basculée sur la voie rapide du sens Lille → Bruxelles sur une distance de 5 km environ.

En amont du chantier, la vitesse sera progressivement réduite ; passant de 110 km/h à 50 km/h au niveau des basculements. Au niveau de la zone basculée, la vitesse sera limitée à 70 km/h. Les manœuvres de dépassement seront interdites sur l'ensemble des zones de chantier concernées.

**Ses prochaines phases seront explicitées dans un communiqué ultérieur.**

La DIR Nord remercie les usagers de leur compréhension pour la gêne occasionnée.



#### **Rappel à l'ensemble des usagers**

**A l'approche d'un chantier, vous devez :**

- réduire votre vitesse,
- respecter les consignes délivrées par les panneaux,
- respecter les distances de sécurité,

**afin d'assurer la sécurité de tous, notamment des agents en intervention.**

**Des contrôles de vitesse sont régulièrement effectués aux abords des routes.**

Contact-presse

Cellule Communication

[communication.dirn@developpement-durable.gouv.fr](mailto:communication.dirn@developpement-durable.gouv.fr)

[www.dir-nord.developpement-durable.gouv.fr](http://www.dir-nord.developpement-durable.gouv.fr)